

# Des constructions publiques en bois

Le bois fait de plus en plus d'émules. C'est un matériau de construction performant et, quand il est issu de forêts locales, il améliore le bilan carbone.

Avec un poids inférieur de cinq fois à celui du béton et de dix-sept fois à celui de l'acier, pour un pouvoir isolant quinze fois supérieur à celui du béton, le bois peut jouer un rôle important dans les constructions soumises à la réglementation thermique 2012.

**A NOTER** Lire aussi dans le *Journal des Maires* d'octobre 2013, p. 31 : « Réglementation thermique 2012, respecter les nouvelles normes ».

Jean-Claude Monin, président de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), assure : « Nous pouvons reconquérir le marché de la construction bois qui est en plein développement mais qui doit faire face aux produits standardisés en bois d'importation. C'est un autre modèle économique que nous proposons : nos forêts possèdent les bois nécessaires et nos entreprises doivent développer de nouveaux savoir-faire de qualité. » Il souligne également l'importance de la commande publique dans le secteur : « Les élus et l'Etat sont les détenteurs de la ressource, et ils sont les principaux donneurs d'ordre en raison des besoins de la construction publique. Les élus locaux sont aussi au contact des PME et peuvent les inciter à s'organiser pour répondre aux appels d'offres. »

## Halle couverte et salle polyvalente

En septembre dernier, les 10<sup>es</sup> Etats généraux du bois se sont tenus à Angers. Au programme, des visites

▼ La halle en bois de Coucouron (Ardèche).



▲ A Villard-de-Lans, la maison intercommunale du Vercors (Isère).

de chantiers, des conférences, des débats et des tables rondes pour faire le point sur tout le secteur de la construction bois.

Cette démarche est bien comprise par les élus de Coucouron (Ardèche, 848 habitants) qui ont décidé la construction d'une halle couverte de 611 m<sup>2</sup>. « En 2011, nous voulions une halle pour toutes les activités culturelles, sportives, mais aussi pour le marché de Noël, ou même pour des messes, et nous avons opté pour une construction toute en bois. De plus, les entreprises ont pu utiliser du bois local, ce qui est encore mieux », précise Jacques Genest, premier magistrat de la commune.

Pas très loin de là, à Vallon-Pont-d'Arc (2 000 habitants), les élus voulaient intégrer au cœur de la ville une nouvelle bibliothèque de 240 m<sup>2</sup>, construite avec « du parement en bois et une toiture végétalisée », explique Jean Coromina, troisième adjoint au maire. Les élus ont été séduits par une filière courte en pin Douglas et châtaignier. Depuis 2009, la bibliothèque est inchangée ; la seule différence est la couleur du bois qui vieillit naturellement et se grise peu à peu. Ces exemples montrent que le bois peut s'utiliser seul ou en association avec d'autres matériaux. En France toutefois, la part de marché du bois dans la construction (un peu plus de 10 %) reste faible.

## Les ateliers de l'ONF

Du chêne, du Douglas, du mélèze, du châtaignier, du pin traité autoclave et du robinier faux-acacia : ce sont les six essences de bois proposées pour la fabri-

cation des mobiliers destinés à l'aménagement des espaces naturels de l'ONF (Office national des forêts). L'Office possède douze ateliers bois répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine et dans les trois départements d'outre-mer. Ils réalisent toute une gamme de mobiliers pour la signalétique routière, les entrées de forêt, les parkings, l'accueil-information, la protection des espaces verts avec des lisses et des clôtures, celle des personnes avec des garde-corps et des passerelles. Ils fabriquent aussi des tables pour les aires de repos, des agrès pour les aires sportives ou les parcours de santé.

L'ONF propose également un hôtel à abeilles et une fabrique avec du bois provenant d'Europe et de forêts certifiées selon les normes PEFC (Programme européen des forêts certifiées). C'est une bonne façon de commencer à introduire plus de bois, d'autant que les impacts de l'équipement sur l'environnement sont sensiblement réduits. Ainsi, tous les bois non traités pourront être compostés ou incinérés. Les pièces de liaison en fonte d'aluminium pourront être refondues.

## L'intérêt du bois local

La Fédération nationale des communes forestières regroupe environ 5 000 communes qui détiennent 60 % de la surface des forêts communales. Leur répartition est très inégale puisqu'elles sont moins de 50 en Bretagne ou en Basse-Normandie, et plus de 1 000 en Rhône-Alpes et Lorraine. L'idée est de les encourager et de leur donner les moyens d'utiliser du bois local pour leurs projets de construction. Pour Lydie Boisse, chef de projet Cent constructions publiques en bois local, « le fait d'utiliser du bois local demande une certaine pratique. Un des rôles du projet est de donner aux maires les clés permettant de travailler avec ce bois. Les appels d'offres classiques n'autorisant pas cette caractérisation, il faut se baser sur la loi de maîtrise des ouvrages publics qui auto-



▲ A Mazan (Vaucluse), la commune s'est associée à la communauté de communes pour réaliser cette salle polyvalente.

rise le maître d'œuvre à fournir directement les matériaux pour la construction du bâtiment. Ainsi, les communes apportent le bois et le mettent à disposition des entreprises sélectionnées dans le marché ». De cette façon la commune reste propriétaire de la matière première, qu'elle possède du bois d'œuvre ou qu'elle l'achète brut en marché. « Et le bois reste local puisque le coût du transport serait sinon prohibitif. » Aujourd'hui – le projet court jusqu'en 2017 –, 45 réalisations sont identifiées, dont 25 en livraison fin 2013.



▲ Pour le groupe scolaire de Saint-Amand-Longpré (Loir-et-Cher), Mathis a notamment réalisé de nombreuses écoles en bois.

Des écoles sont en projet, mais aussi des mairies, des bibliothèques, des salles polyvalentes, des relais d'assistantes maternelles, ou encore de l'habitat léger de loisir. Lydie Boisse tient à préciser que « le bois peut aussi servir pour une extension, un bardage, une charpente, un treillis extérieur. Par exemple, le plus petit des projets que nous avons soutenus portait sur seulement 18 m<sup>3</sup> de bois de sciage ».

## Une société tout bois

Créée en 1875, la société Mathis connaît bien le monde de la construction en bois. « Depuis cinq ans, nous voyons que le marché du bois progresse vraiment. Les élus le choisissent pour ses bonnes performances thermiques, pour faire baisser le budget chauffage, pour avoir un bon bilan carbone, mais aussi pour avoir une filière sèche. La préfabrication nous permet aussi d'être rapides et moins invasifs sur nos chantiers. C'est particulièrement adapté à des projets d'écoles avec une date de rentrée impérative. » Pour Frank Mathis, le bois a des atouts certains et sa progression devrait continuer.

L'entreprise Mathis est active dans la construction de grands ouvrages d'art à l'étranger, mais demeure en même temps à l'écoute des petites communes. Elle est présente sur un millier de communes et peut proposer aux maires de visiter des réalisations. C'est un atout important. Si, pendant longtemps, les bois provenaient de forêts d'Europe du Nord, Mathis, basée dans le Bas-Rhin, s'oriente de plus en plus vers les Vosges, le Jura ou la Forêt-Noire. « Trouver des bois locaux est une vraie demande de la population comme des élus, et aujourd'hui la différence de prix n'est que de 1 à 2 % sur l'enveloppe globale », commente Frank Mathis. Les produits de l'entreprise peuvent s'adapter à l'architecture du village, mais l'entreprise offre aussi une gamme clé en main, avec des objectifs de consommation et de performances ainsi que des prix fixes. **UDM**

Franck Chevallier

